

Ouverture d'une enquête publique portant sur une demande d'autorisation environnementale pour le projet d'augmentation des capacités de transit/regroupement des déchets admis sur le site existant et la création d'une installation de stockage, dépollution et démontage de véhicules hors d'usage (VHU)

1 – Description du projet :

La société C.SERRAND sollicite une enquête publique qui aura pour objet : une autorisation environnementale pour un projet d'augmentation des capacités de transit/regroupement des déchets admis sur le site existant qu'elle exploite et la création d'une installation de stockage, dépollution et démontage de véhicules hors d'usage (VHU), sur le territoire de la commune de Dole.

2 – Personne responsable du projet :

Le maître d'ouvrage est la société C.SERRAND, dont le siège est situé au 8, rue Monge, 39100 DOLE, où toutes informations concernant le dossier pourra être obtenue auprès C. SERRAND, (03.84.82.41.69 ; contact@serrand-recyclage.fr).

3 – Autorité organisatrice de l'enquête publique :

Le préfet du Jura est chargé de l'organisation de l'enquête ouverte par arrêté préfectoral en date du 12 octobre 2023.

Le préfet du Jura est chargé de coordonner l'organisation de l'enquête publique et d'en centraliser les résultats.

4 – Durée et périmètre de l'enquête publique :

L'enquête publique se déroulera pendant 32 jours consécutifs soit **du mercredi 15 novembre 2023 au samedi 16 décembre 2023 inclus**, à la mairie de Dole (siège de l'enquête), Jouhe, Monnières, Sampans, Authumes et Brévans, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

5 – Désignation du commissaire enquêteur :

Par décision n° E23000064 /25 du tribunal administratif de Besançon, du 21 septembre 2023, Mme Nadine WANTZ a été désignée commissaire enquêteur, et M. Jacques AUGIER en qualité de suppléant.

6 – Lieux où le public peut consulter le dossier d'enquête :

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier papier sera consultable aux mairies de Dole (siège de l'enquête), Jouhe, Monnières, Sampans, Authumes et Brévans ainsi que :

– sur un poste informatique et sous format papier à la préfecture du Jura – Bureau de la réglementation générale des associations et des élections – uniquement sur rendez-vous (03.84.86.85.97).

– sur le site internet des services de l'Etat dans le Jura à l'adresse suivante : www.jura.gouv.fr, rubrique : Accueil > Publications > Annonces & Avis > Enquêtes publiques > Autorisation-environnementale > ICPE > C.SERRAND-VHU

7 – Modalités selon lesquelles le public peut présenter ses observations et propositions:

Pendant toute la durée de l'enquête publique, toute personne intéressée peut formuler ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur ouvert à cet effet dans le lieu de permanence cité ci-dessous ;
- par courrier au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Dole, Place de l'Europe, 39 100 DOLE ; à l'attention du commissaire enquêteur ;
- par correspondance à l'attention du BRGAE – Préfecture du Jura – 8 rue de la Préfecture – 39 000 LONS-LE-SAUNIER ;
- par mail au BRGAE à l'adresse suivante : pref-debat-public@jura.gouv.fr en précisant l'objet « Autorisation environnementale – C.SERRAND ».

8 – Permanences du commissaire enquêteur :

Mairie de Dole	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mercredi 15 novembre 2023 de 09h00 à 12h00 ➤ Jeudi 23 novembre 2023 de 14h00 à 17h00 ➤ Vendredi 1 décembre 2023 de 14h00 à 17h00 ➤ Samedi 16 décembre 2023 de 09h00 à 12h00
----------------	--

9 – Disponibilité du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur :

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la préfecture du Jura – BRGAE ;
- à la mairie de Dole ;
- les communes comprises dans le périmètre d'affichage ;
- sur le site internet des services de l'État dans le Jura.

L'autorité compétente pour prendre les décisions liées au projet est le préfet du Jura.